

Arrêt sur images / p.6



Brèves / p.15



Zoom / p.17



Montivilliers info

OCTOBRE
2012
N° 47

VOTRE RENDEZ-VOUS CITOYEN MENSUEL



Dossier

MONTIVILLIERS NASSERE : DIX ANS DE JUMELAGE



Montivilliers
LE SEL DE VOS PROJETS

MONTIVILLIERS NASSERE : DIX ANS DE JUMELAGE



Le dossier du mois est consacré au 10^{ème} anniversaire du jumelage entre Montivilliers et Nasséré au Burkina Faso.

A cette occasion, de nombreuses manifestations auront lieu à Montivilliers, au mois d'octobre 2012, et à Nasséré en février 2013, pour fêter cet événement.

Nous tenons à remercier, tous les bénévoles, au Nord comme au Sud, qui contribuent à l'amitié entre les peuples, à l'aide au développement, à la solidarité et au renforcement des liens entre nos 2 communautés.

Notre équipe municipale est partie prenante des actions entreprises, en matière d'éducation, de formation, de santé, de développement économique et de partage réciproque de nos propres cultures.

N'hésitez pas, à apporter votre soutien, en adhérant au comité de jumelage : les bonnes volontés seront les bienvenues. Ensemble, contribuons à un monde plus solidaire et plus juste.

Apprenons à mieux nous connaître, c'est lutter contre les préjugés en s'apportant mutuellement !

Gilles BELLIERE
1^{er} Adjoint au Maire

Après une mission d'Annette Lecoeur et de Pierrette Pelotte à Nasséré, en 2000, fut entreprise une démarche afin d'établir un jumelage coopératif avec Montivilliers. En 2001, ce projet reçut l'appui total de la municipalité dirigée par Gabriel Banville. Ce jumelage s'est concrétisé en 2002, après une visite sur place du maire de Montivilliers. En 2012, donc, nous célébrons le X^{ème} anniversaire de cet événement.

A cette époque, Nasséré, Préfecture, était administrée par un Préfet, Monsieur Zoumana Koné. Persuadé de l'intérêt d'un jumelage, il sut trouver dans la population les membres du premier Comité de Jumelage. Pierre Tenga Sawadogo en fut le premier Président.

Les relations avec les habitants, les autorités institutionnelles et coutumières sont vite devenues simples et ont suscité des amitiés sincères et profondes. Liens renforcés par la venue à Montivilliers de Zoumana Koné et son épouse en 2004, de Charles Garba et Boniface Sawadogo en 2006, de Gabriel Banville en 2002, de Daniel Petit, Gilles Bellière et son épouse en 2010 à Nasséré. Aujourd'hui, tous ceux qui s'y rendent sont chaleureusement accueillis. Pour les plus anciens d'entre nous, les amitiés nouées depuis toutes ces années nous font dire, lors de nos missions, que nous « arrivons au village », tant nous nous sentons « chez nous ».



Giratoire inauguré en 2002 à Montivilliers en présence de Charles Garba, Président et Boniface Sawadogo, Vice-Président du Comité de Jumelage

De Préfecture, Nasséré est devenue commune rurale, administrée par un Maire, élu par un Conseil municipal de 32 membres. Le premier Maire, Charles Garba, alors président du Comité de Jumelage, a été remplacé en 2008 par Madame Talaté Sawadogo Sanfo, Maire actuelle. La Municipalité de Montivilliers a connu un renouvellement en 2008 ; notre Association y trouve une écoute et un fort soutien jamais démentis. Le Comité de Jumelage de Nasséré s'est également transformé. Suite à la mise en place de la «Coopération décentralisée», il est devenu Comité Communal de Jumelage en 2010. Son Président est Alexandre Sawadogo. Il ne s'agit pas seulement d'un changement d'appellation mais surtout d'une façon de concevoir nos relations. Bannissez la notion «d'humanitaire», place au partenariat, ce comité constituant un interlocuteur incontournable pour la



Maison de Jumelage de Nasséré

mise en œuvre des projets montés en commun. Pour faire mieux vivre ce jumelage, ont été construits sur place en 2010 une maison du jumelage, une salle polyvalente et un dortoir sur un même site.

LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS DU JUMELAGE

Coopérer avec les habitants du village, pour l'aider à sortir du sous-développement permettre les échanges entre nos deux peuples. Cela consiste à mener ensemble des actions pour qu'il se développe par ses propres moyens. Ne pouvant y parvenir seuls, nous devons nous entourer de partenaires. En accord avec nos partenaires, nous avons été amenés à concentrer notre action sur quatre objectifs : **la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, le développement économique.**

LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ

A Nasséré, il existe un Centre de Santé et de Promotion Sociale. En janvier 2004, trois salles d'hospitalisation de 12 lits financées par le département de Seine Maritime et équipées par la Ville de Montivilliers ont été inaugurées pour remplacer les cases en ruines. Une convention a permis à des étudiants en soins infirmiers d'effectuer leur stage de Santé Publique à Nasséré, réel soutien au personnel local. Ceci n'est plus possible depuis 2010. Ces étudiants, avec l'appui de l'Association ont pu mettre en place un Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle, structure d'accueil des nourrissons dénutris, centre désormais animé par deux femmes burkinabè formées. En 2011, 550 enfants ont été dépistés et pris en charge, 75% guéris, aucun décès enregistré. Pour améliorer l'hygiène, l'Association a organisé des séances de rappel aux règles de base pour le personnel de santé et d'éducation, les parents d'élèves et les mères éducatrices. Elle a construit des latrines dans deux écoles et des postes de lavage des mains dans toutes. Concernant la planification familiale, des concertations sur les méthodes de contraception existantes dans le pays ont été provoquées entre les infirmières de l'Association et les femmes du village. Un programme national d'espacement des naissances est actuellement mené.



Témoignage...



Christian LAPEL,
*Président de l'association
du Jumelage*

Impliqué au sein de l'association en qualité d'Elu Municipal en 2002, par la suite membre du Conseil d'Administration puis du Bureau, j'ai été élu Président en mai 2010. Fin janvier 2013, nous nous rendrons à Nasséré pendant 1 mois afin d'organiser les festivités liées au 10^{ème} anniversaire du jumelage. Nous lancerons prochainement la construction de latrines publiques. Ce projet décliné sur 3 ans fait partie intégrante de notre volonté d'assainissement des lieux publics (marchés, collège, village ...) et de lutte contre les maladies induites par les défécations dans la nature. Avec le partenariat de l'A.A.M.A.D.E.F.O.N., du Conseil Régional de Haute Normandie, du Département, de la Ville de Montivilliers et du Rotary Club, nous veillons également par notre présence sur place au bon déroulé des projets en cours.

L'ÉDUCATION

Dans ce domaine, le Comité de jumelage a financé des réparations de bâtiments acheté du matériel, des fournitures et des manuels scolaires. Pour les instituteurs manquant de logements, l'Association a lancé un programme de réfection et de construction. En 2005, un a été construit et un autre refait à neuf. Nous avons installé des plaques solaires pour que chaque école dispose d'une classe électrifiée, permettant le soir aux maîtres de préparer les cours, corriger les devoirs et aux enfants d'étudier. Avec l'Association Tora Cœur de Caux, nous parrainons des enfants et les jeunes dans tous les cycles de la formation. Depuis 2008, Nasséré dispose d'un C.E.G (Collège d'Enseignement Général) à effectifs pléthoriques. Nous soutenons ses professeurs par des dotations matérielles et envisageons, avec des professeurs de notre région, d'établir des relations pédagogiques.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'eau conditionne toute activité. L'Association a formé 6 villageois à l'entretien des pompes et les a dotés de l'outillage adapté. Après recensement, l'Association a réhabilité ou construit 48 forages (avec l'ONG SOS Sahel). Pour alimenter en eau le C.S.P.S. (Centre de Santé et de Promotion Sociale), une pompe à énergie solaire et un château d'eau ont été installés. Un vaste programme de construction de 650 latrines familiales a été finalisé ; actuellement, en projet, la construction de latrines publiques sur l'ensemble des villages avec une priorité au C.E.G. (Collège d'Enseignement Général).

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour lutter contre la déforestation et développer les activités sources de revenus, deux actions sont en cours de réalisation : un projet « bois ligneux » par la plantation d'arbres fruitiers et de chauffage sur 6 parcelles de 2 hectares et la construction de 9 poulaillers permettant à autant de familles de pratiquer l'élevage avicole intensif traditionnel amélioré. A terme, les fruits et les poulets seront vendus, procurant ainsi des revenus à leurs exploitants. En projet, fabrication de foyers économiseurs de bois familiaux pour renforcer la lutte contre l'exploitation anarchique de bois de chauffage.



UNE MÉTHODE

Coopérer et s'entourer de compétences. L'Association assure une présence sur place de plusieurs délégations entre octobre et mi mars. Les décisions sont toujours prises en concertation avec les populations, le Comité Communal de Jumelage local et la Municipalité. Cependant, son travail s'effectue aussi par l'échange avec les autres Comités de Jumelage et Associations de Seine-Maritime.

FINANCEMENTS

L'Association bénéficie de plusieurs sources de financements : sur appels à projets, le Département de Seine-Maritime, la Région Haute-Normandie, la CO.D.A.H, des partenaires ponctuels (ex Rotary Club...). La Ville de Montivilliers assure son fonctionnement. L'Association alimente son budget par les ventes artisanales, les actions diverses, les dons.



Dix ans de jumelage, et encore beaucoup de travail à faire. Nos partenaires burkinabè nous y encouragent par leur joie de vivre, leur gaieté, l'amitié qu'ils nous accordent sans compter. Néanmoins, nous avons besoin de renforts afin de le poursuivre. Nous lançons donc un appel pour que davantage de montivillonnais nous rejoignent et travaillent à nos côtés au sein de l'Association. Nous les invitons à consulter le site web : <http://www.montivilliersnassere.fr>

Renseignements :
Montivilliers Nasséré - nasmtv@yahoo.fr

Prochain dossier :

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

